

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Bureau syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS BUREAU SYNDICAL DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD SEANCE DU 12 AVRIL 2023

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres présents :

Hubert HOFFMANN, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER et Pascal STOLTZ, Vice-présidents

Membre excusé : Bernard HENTSCH, Assesseur, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Vice-présidents

Autres personnes présentes :

PETR : Sylvie GREGORUTTI

Bureau d'études VE2A-AID Observatoire – Atelier des territoires : Claude MAURY, Marceau HABRANT, Frédéric REGNIER et Nicolas STACHNICK

Le Bureau syndical a examiné les délibérations suivantes :

	Objet	Résultat du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Serge SCHAEFFER, désigné secrétaire de séance à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau Syndical du 23 février 2023	Unanimité
3	Avis sur le Permis d'aménager (PA) de l'extension de la zone d'activités du Ried à Kilstett	Unanimité
4	Avis sur le Permis de construire de la société HEBTING pour le projet suivant : construction d'une plateforme de logistique et de transports sur le terrain de la ZAC de Drusenheim-Herrlisheim	7 voix Pour, 1 abstention
5	Avis sur la 1^{ère} modification du Plan Régional unique Rhin-Neckar	Unanimité

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR – 32, rue du Général de Gaulle à Drusenheim 03 88 06 74 32.

Le Président,

Denis HOMMEL

